



Election de la Municipalité



Législature 2016-2021

La Municipalité a pour mission d'exécuter les décisions du Conseil général, de diriger l'administration et de gérer les affaires courantes ainsi que les biens communaux. C'est le gouvernement de la Commune.

Les membres de la Municipalité, dans leur séance du 30 novembre 2015, ont fait part de leurs intentions relatives à la prochaine législature. Monsieur **Michel Dubois**, syndic, et Madame **Mercedes Puteo**, municipale, se portent candidats pour la législature 2016-2021. Trois sièges vacants sont à repourvoir.

Les personnes intéressées par un mandat à la Municipalité sont priées de se manifester.

L'élection de la Municipalité pour la législature 2011-2016 aura lieu dimanche 28 février 2016.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter les deux candidats sortants qui se représentent :

Michel Dubois	079 439 13 13
Mercedes Puteo	079 791 62 35

Les listes des candidats doivent être déposées au greffe municipal aux heures d'ouverture suivantes :

- mardi 5 janvier 2016 de 08h00 à 12h00
- jeudi 7 janvier 2016 de 16h30 à 18h00
- lundi 11 janvier 2016 de 08h00 à **12 heures précises**

Un formulaire ad hoc peut être obtenu auprès du greffe municipal, du président du bureau électoral ou sur le site internet de la commune sous www.saint-oyens.ch/elections.htm.

A cet effet, nous vous signalons que le dernier délai pour le dépôt des listes en vue du premier tour est fixé au :

Lundi 11 janvier 2016 à 12h00 précises au greffe municipal
Dépôt des listes

Au moment de son dépôt, toute liste de candidature doit:

- indiquer les nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile de chaque candidat ;
- être parrainée par 3 électeurs inscrits au rôle de la commune avec l'indication de leurs nom, prénom, année de naissance, lieu d'origine, profession, domicile et signature ;
- mentionner un mandataire et un suppléant; à défaut, le premier signataire est considéré comme mandataire et le suivant comme suppléant ;
- être signée par chaque candidat en guise de déclaration d'acceptation (au besoin, par un mandataire au bénéfice d'une procuration).